NOYAL-SOUS-BAZOUGES (Ille-et-Vilaine)

Manoir du Quartier

Croisée

Première moitié du XVIIe siècle



Cette petite croisée bretonne est remarquablement bien conservée. Il ne lui manque que la traverse basse de son bâti dormant et une partie de sa serrurerie. Sans surprise, elle adopte les caractéristiques propres à sa région de production et à sa datation : division en trois compartiments, vitrerie dormante limitée aux deux ouvertures du haut et réalisation avec des éléments de fort équarrissage. Elle nous permet cependant de mesurer la persistance de ce modèle aux frontières de la Bretagne.

La menuiserie

Le bâti dormant

La croisée était située dans la fenêtre de l'étage, en façade postérieure du manoir (fig. E.2 et 1.3). Malgré les dimensions modestes du bâti dormant, il est divisé en trois compartiments par une traverse intermédiaire et un petit montant qui subdivise sa partie haute. Ses traverses haute et basse sont assemblées à tenons et mortaises traversées alors que ses autres assemblages ne sont pas débouchés. Traditionnellement, l'étanchéité avec les volets est assurée par une simple feuillure intérieure. A l'extérieur, et sur les seuls compartiments du haut, une modeste feuillure permet d'installer des vitreries mises en plomb.

Les volets

Hormis une traverse intermédiaire qui divise les volets du bas, ils sont de conception identique et composés d'un robuste bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dans lequel s'insère un modeste panneau. Le chant intérieur des bâtis est parcouru d'un léger chanfrein pour abattre les arêtes vives. A l'extérieur, les traverses sont moulurées d'un quart-de-rond à un carré et les montants d'un chanfrein arrêté. Quant aux panneaux, à l'intérieur ils sont plans, sans mise au molet, tandis qu'à l'extérieur ils sont agrémentés d'une pointe de diamant au sommet tronqué, sans platebande. La périphérie de ces volets reçoit un quart-de-rond à un carré et une feuillure de recouvrement. Alors que les volets du haut ferment sur le meneau partiel, ceux du bas battent l'un sur l'autre par l'intermédiaire d'une feuillure et d'une contre feuillure.

Fig. E.1. La façade antérieure du manoir

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des volets est assurée par des fiches à broche rivée constituées d'une lame à deux nœuds fichée dans le volet et d'un lacet traversant le bâti dormant (fig. 2.3 et 2.4). Elles varient de 33 à 39 mm de hauteur pour un diamètre de 10 mm. Ce type de montage, à un ou deux lacets, est général en Bretagne, mais beaucoup plus rare dans les régions voisines. Les fiches à lacet unique traversant le bâti dormant sont plus rares et plus fragiles que celles à deux lacets. Plusieurs exemples montrent l'utilisation des deux types à la fois : manoir de la Ville-ès-Marquer à Bléruais (étude n°35001), logis du Bas-Canlou à Iffendic (étude n°35002) et manoir de la Vallerie à Sens-de-Bretagne (étude n°35008). Quoi qu'il en soit, ces fiches seront progressivement remplacées durant la première moitié du XVIIe siècle par des fiches à gond.

Les organes de fermeture

La fermeture des volets du haut est assurée par des loquets sur platine (grossièrement) ovale (fig. 2.5 et 2.6). Leur clenche est forgée en deux éléments. Sur le premier, coudé à l'équerre, est soudé le second comprenant l'œil de fixation. On notera l'implantation très libre de ces loquets. Quant aux volets du bas qui ont perdu leur serrurerie, on peut simplement préciser qu'ils étaient munis de verrous verticaux dont les platines étaient également ovales. L'empreinte de celui du bas est encore perceptible.

Les organes de préhension

Bien qu'elle n'ait pas subsisté, le vantail gauche trahit la présence d'une ancienne pendeloque dont l'usage est courant en Bretagne. Le lacet qui la maintenait est encore bien visible et le vantail présente quelques traces d'usure (arc de cercle) au droit de son extrémité libre.

Les organes de fixation

Le bâti dormant était maintenu à la maçonnerie par l'intermédiaire de pattes métalliques. Une trace sur chaque montant subsiste. On notera ici le système employé qui diffère de celui que nous avions observé sur certaines croisées situées plus à l'ouest où les montants du bâti dormant filaient pour s'encastrer dans la maçonnerie (manoirs de Kerduel à Lignol - étude n°56002 - et de Bel-Air à Brélès - étude n°29002).

La vitrerie

Elle n'est pas conservée, mais comme nous l'avons vu plus haut elle était fixe et limitée aux deux compartiments supérieurs. On peut toutefois s'interroger sur sa mise en place effective puisque aucune trace de fixation n'apparaît (vergettes et clous).



Fig. E.2. La façade postérieure du manoir

Datation

Malgré son voisinage avec le Maine et l'Anjou, cette petite croisée affiche nettement ses origines bretonnes (division en trois compartiments, vitrerie dormante et limitée aux deux compartiments du haut, bâtis de fort équarrissage). Pour s'en convaincre, il suffit de la comparer aux deux croisées, sensiblement de la même époque, que nous avons étudiées dans ces régions voisines (Angers, étude n°49001 / St-Martin-du-Limet, étude n°53001).

Les panneaux à pointe de diamant apparaissent fréquemment sur les vantaux de porte bretons de la fin du XVIe siècle et des premières décennies du suivant. Nous avions d'ailleurs daté des châssis comparables au logis du Bas-Canlou à Iffendic (étude n°35002) du premier quart du XVIIe siècle. En l'absence d'autres éléments permettant une connaissance plus précise de cette petite croisée qui est postérieure à la fenêtre en pierre qui la reçoit, nous la daterons plus largement de la première moitié du XVIIe siècle.

Remerciements : aux propriétaires pour leur aimable accueil et à M. Pierre-Yves Lancelot, menuisier à Saint-Léger-des-Prés (Ille-et-Vilaine), pour l'indication de ce précieux témoin.



<u>Typologie</u>

Type 3.DA.



Documents annexés

Planche n°1 : Croisée

Planche n°2 : Croisée (détails)

Plan n°1 : Croisée / élévation intérieure Plan n°2 : Croisée / élévation extérieure

Plan n°3 : Sections horizontales
Plan n°4 : Sections verticales

Plan n°5 : Serrurerie

Plan n°6 : Croisée / restitution

Restitution de la clôture

La traverse basse du bâti dormant a été restituée sans difficulté particulière. A l'instar des autres études, les panneaux de vitrerie à losanges n'ont qu'une valeur indicative et ont pour seul but de montrer l'organisation de l'éclairage de ce type de croisée. Par contre, la pendeloque du volet inférieur gauche n'a pas été restituée, son dessin restant inconnu.

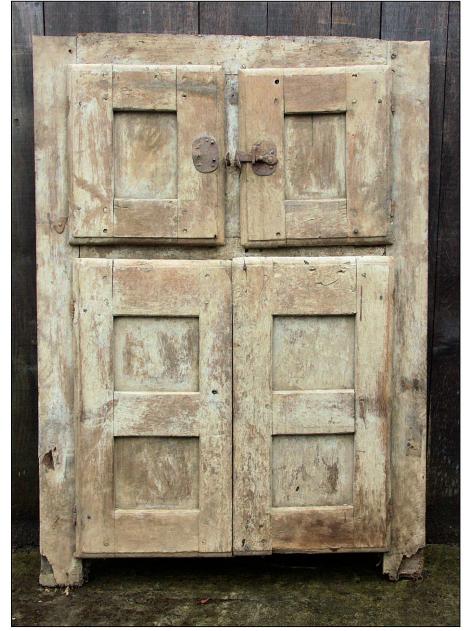


Fig. 1.1. Elévation intérieure



Fig. 1.2. Elévation extérieure



Fig. 1.3. Fenêtre de la croisée ancienne



Fig. 1.4. Elévation intérieure

NOYAL-SOUS-BAZOUGES (Ille-et-Vilaine)	Planche n°1 - Croisée		Croisée
Manoir du Quartier	A. TIERCELIN	2007	Etude n°35004



Fig. 2.1. Volet supérieur droit / élévation extérieure



Etude n°35004

2007

TIERCELIN

∢

Planche n°2 - Croisée (détails)

NOYAL-SOUS-BAZOUGES (Ille-et-Vilaine)

Manoir du Quartier

Fig. 2.2. Raccord des moulures



Fig. 2.3. Assemblage du croisillon / fiche à broche rivée



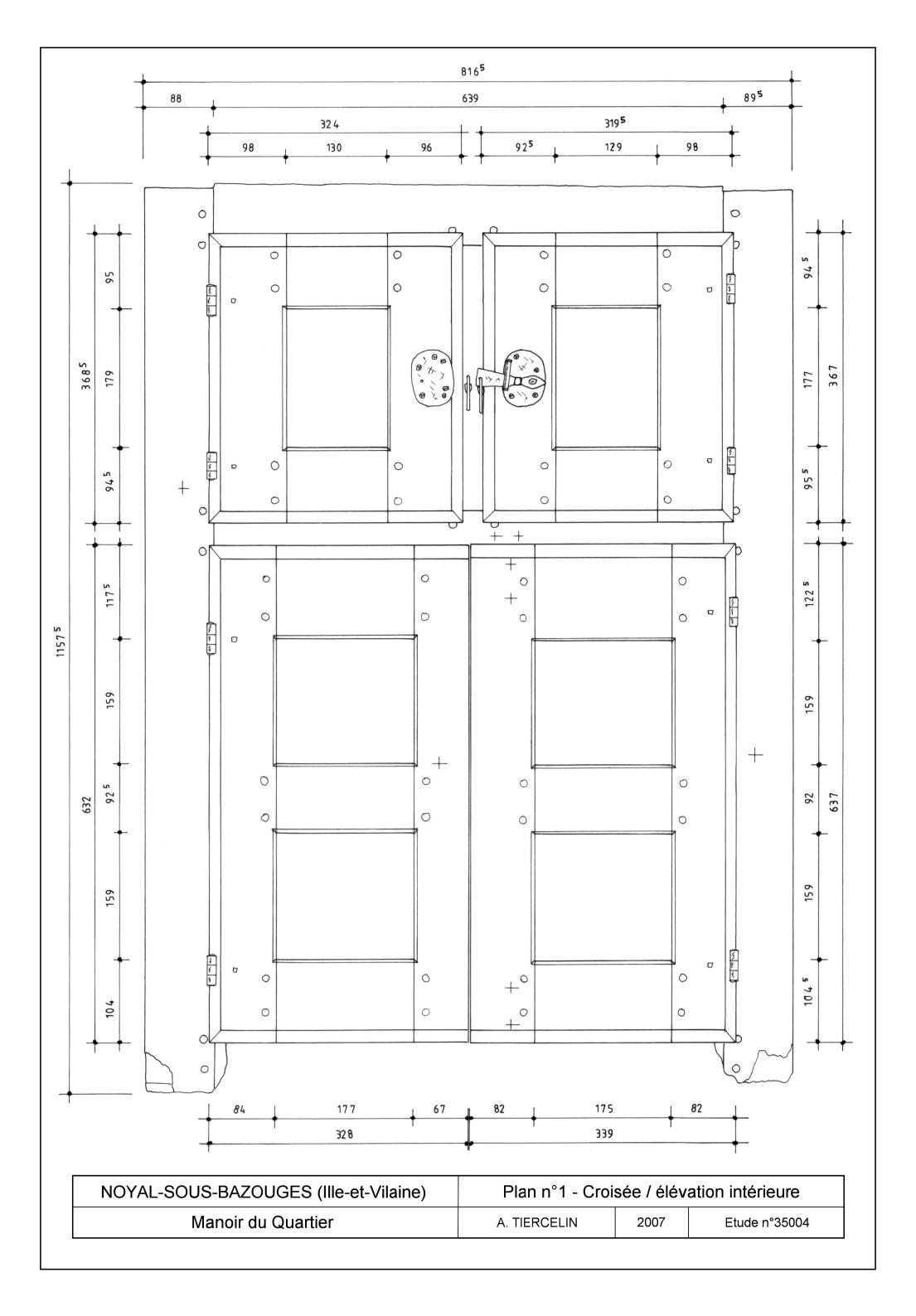
Fig. 2.4. Fiche à broche rivée

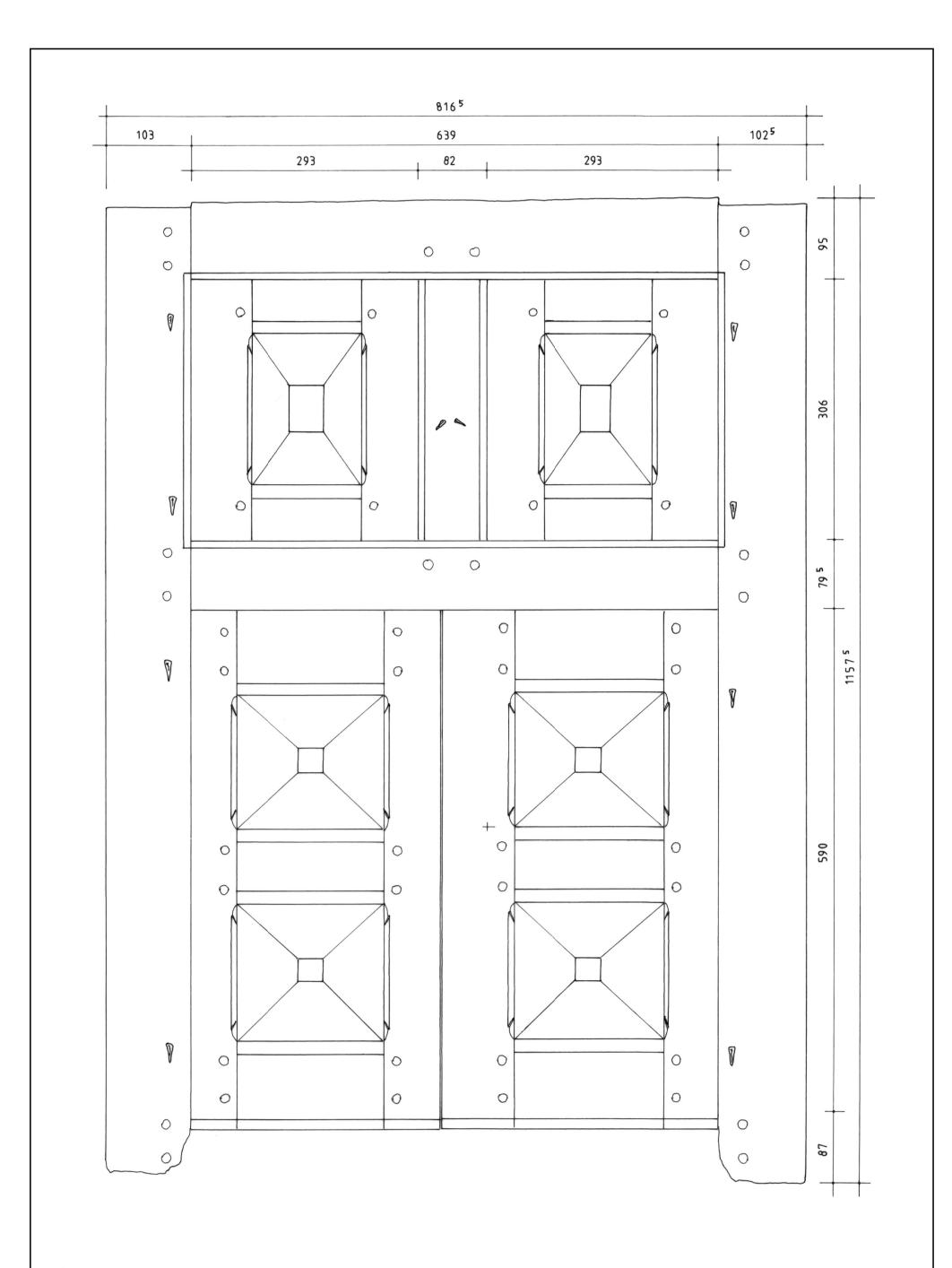


Fig. 2.5. Loquet et mentonnet

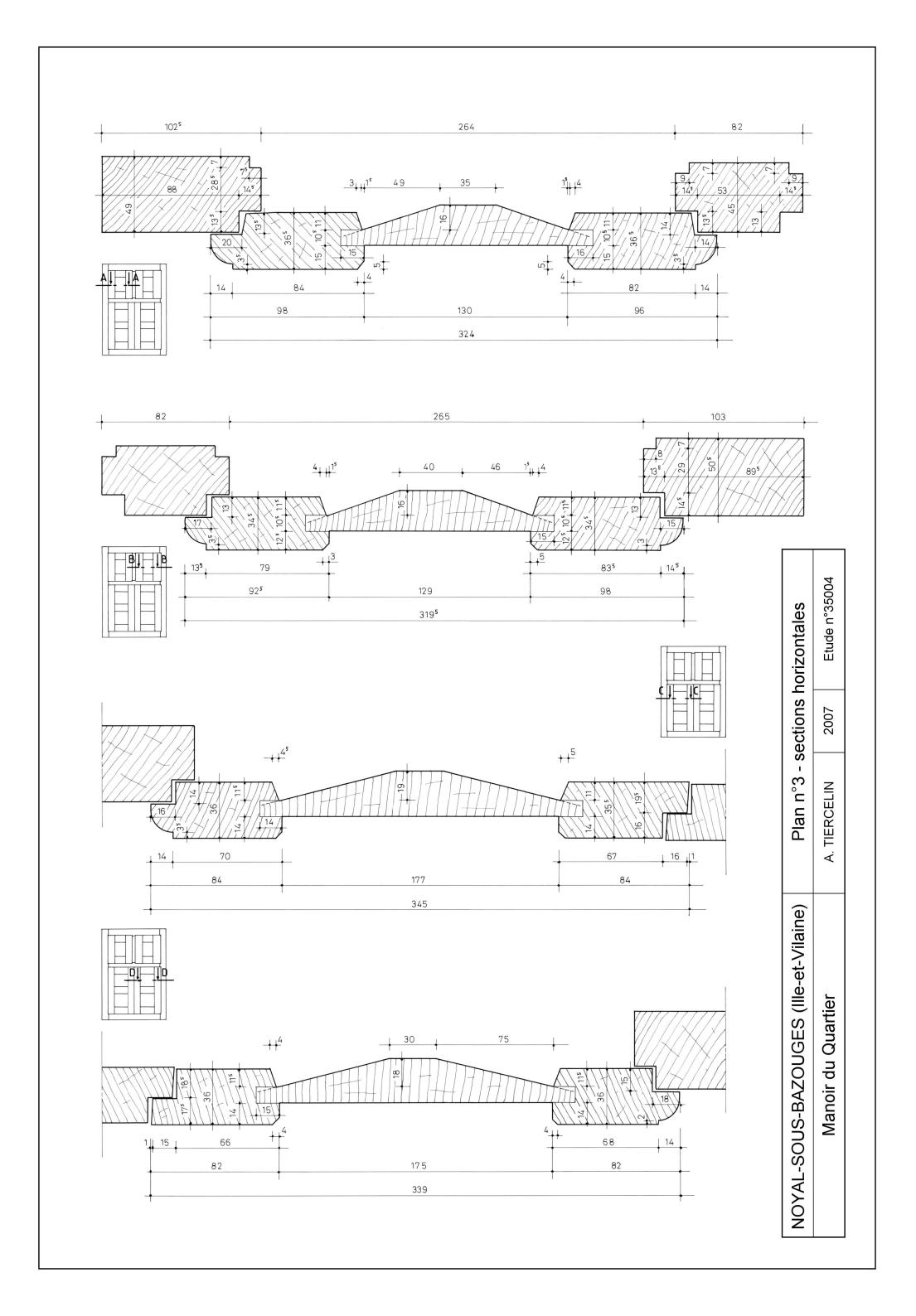


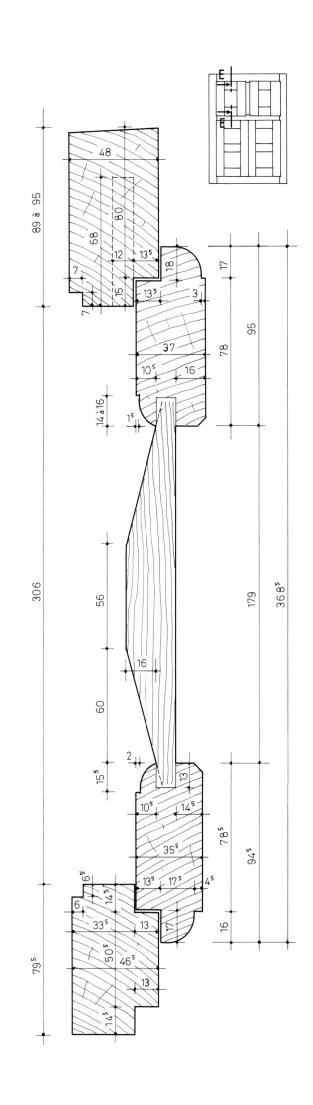
Fig. 2.6. Loquet et mentonnet





NOYAL-SOUS-BAZOUGES (Ille-et-Vilaine)	Plan n°2 - Croisée / élévation extérieure		
Manoir du Quartier	A. TIERCELIN	2007	Etude n°35004





NOYAL-SOUS-BAZOUGES (Ille-et-Vilaine)					
Manoir du Quartier					
Plan n°4 - sections verticales					
A. TIERCELIN	2007	Etude n°35004			

